



CONVOCATION

à l'assemblée générale ordinaire du samedi 26 janvier 2019 à 13h

Cher adhérent,

Conformément à l'article XI de nos statuts, je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire de votre association se tiendra le samedi 26 janvier 2019 à 15h à l'adresse suivante :

Maison de quartier / MJC, 7 rue des Gobelins à Argenteuil

Ordre du jour :

1. **Émargement de la liste des présents et vérification des mandats.**
2. **Élection de deux scrutateurs en vue du comptage des votes et de l'établissement des procès-verbaux**
3. **Allocution d'ouverture du président, Martial Dasonville.**
4. **Lecture du rapport moral d'activité par le secrétaire général Frédéric Rolland.**
5. **Vote : approbation du rapport moral.**
6. **Rapport du trésorier : lecture du bilan ou des éléments 2018. Vote : approbation des comptes 2018.**
7. **Question de la vacance du poste du trésorier.**
8. **Question de la conception d'Infos-Ciné.**
9. **Gratuité de l'abonnement de la revue en 2019 pour les adhérents de 2018.**
10. **Quel avenir à l'ALICC ?**
11. **Élection de nouveaux membres du bureau même si le comité de direction, a été élu pour trois ans lors de l'AG du 28/01/2017. A l'issue de l'AG, le nouveau comité de direction élira les membres du bureau (au minimum, pour mémoire, un président, un trésorier et un secrétaire).**
12. **Questions diverses : toute question complémentaire peut être ajoutée par une demande effectuée par écrit au plus tard 15 jours avant la date de l'assemblée, le cachet de la poste faisant foi.**

En cas d'empêchement, je vous précise que vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article XI des statuts. Je vous rappelle que, par application de ce même article XI, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés lors de cette assemblée dès lors que les conditions de l'article IX de nos statuts sont elles-mêmes respectées.

L'A.L.I.C.C. est dirigée par un comité de direction d'au moins 5 membres élus pour 3 ans. Les membres du comité de direction élisent parmi eux au moins un président, un trésorier et un secrétaire général.

Enfin, j'attire votre attention sur le fait que seuls les membres de l'association pourront participer à l'AG. Si des personnes non adhérentes venaient à les accompagner (conjoint, parent, ami), cela ne pourra se faire qu'après accord du président, sachant que ces mêmes personnes seront placées sous la responsabilité directe des adhérents les ayant invitées.

Les assemblées générales sont importantes pour la vie et l'avenir de votre association. A ce titre, elles constituent toujours un temps fort dont le respect du cadre démocratique reste le plus sûr garant.

Fait à Châtillon, le (cachet de La Poste),
Le secrétaire général, Frédéric Rolland



ALICC POUVOIR AG DU 26/01/19

Je soussigné (nom et prénom) :

Adhérent n° :

Adresse :

Code postal : Ville :

A jour de ma cotisation, donne tous pouvoirs à :

(Indiquer le nom de la personne choisie ou en cas de pouvoir en blanc il sera réparti parmi les membres présents).

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'Agence Inter Collectionneurs du Cinéma (A.L.I.C.C.) qui se déroulera le samedi 26 janvier 2019 à 15h à l'adresse suivante : **Maison de quartier / MJC, 7 rue des Gobelins à Argenteuil**

Pour émarger la feuille de présence en mon nom et qualité. Pour prendre part à tous votes et à toutes discussions en mon nom et qualité et faire le nécessaire pour exercer, conformément à nos statuts, les droits de tout adhérent à jour de sa cotisation lors de cette AG.

Fait à : Le :

*Bon pour pouvoir (mention manuscrite)
suivi de votre signature.*

Pouvoir à retourner au plus tard 72 heures avant la date de l'AG ou remis sur place le jour de l'assemblée. à envoyer à Frédéric Rolland 7 villa des Paroseaux 92320 Châtillon. Vous pouvez également donner ce pouvoir à tout adhérent se rendant à cette assemblée.

Candidature au poste de membre du comité de direction

Je soussigné (nom et prénom) :

Adhérent n° :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adhérent à l'association A.L.I.C.C., à jour de ma cotisation, déclare poser ma candidature au poste de membre du comité de direction de l'association lors de l'élection devant se dérouler à l'assemblée générale du 26 janvier 2017. A l'issue de l'élection des membres du comité de direction, ceux-ci éliront les membres du bureau (au minimum un président, un trésorier et un secrétaire).

Fait à : Le :

A envoyer à Frédéric Rolland 7 villa des Paroseaux 92320 Châtillon
Ou à remettre lors de l'assemblée si vous êtes présent ou représenté.